

Compte-Rendu du 8^{ème} COMITE de SUIVI

SITE NATURA 2000 n°FR2601016 :

« BOCAGE, FORETS ET MILIEUX HUMIDES DU BASSIN

DE LA GROSNE ET DU CLUNISOIS »

Le 15 janvier 2021 à CORMATIN

Présents	
François BONNETAIN	Président du Comité de Suivi N2000 – CC Clunisois
Didier ACCARY	Comité Départemental de Spéléologie
Pierre DUFOUR	Chambre d'Agriculture 71
Cyril VADROT	Mairie de Chapaize
Patricia MARTIN	Mairie de Verzé
Sébastien BATIFOULIER	ONF Clunisois
Philippe CHARLES DE LA BROUSSE	Mairie de Champagny-sous-Uxelles
Isabelle GASTELLIER	DDT 71
Sylvie BARNEL	DDT 71
Irène TISSOT CONFESSION	Mairie de Mazille
Jean-Paul ROUGEOT	Mairie de Mazille
Jean-Marc CHEVALIER	Mairie de Mazille
Vincent VILCOT	SHNA
Sylvaine AUGOYARD	Mairie de Berzé le Chatel
Michel VERNIER	Mairie de Massilly
Jean-Luc FONTERAY	Conseiller Départemental
Jean-François BORDET	Mairie Cormatin
Michel LABARRE	Mairie de Buffières
Renaud MILLARD	Office Français de la Biodiversité
Fabienne SALVI	Chambre d'Agriculture 71
Babeth LEMONON	Ville de Cluny
Jean-Jacques MAZOYER	Commune de Bergesserin
Denis REYMONDON	Mairie de Curtil sous Buffières
Régis BLANCHARD	Commune de Flagy
Anne AUCLAIR	CC du Clunisois
Paul DUPAS	CC du Clunisois
Bertrand BARRE	ONF

Excusés	
Jean-Paul GUERRIAUD	Mairie d'Etrigny
André ACCARY	Président Conseil Départemental 71
Aline BELET	Agence de l'Eau RMC
Edith LEGRAND	Maire de Bergesserin
Gérald GORDAT	Communauté de Communes du Grand Charolais
Cécile UNTERMAIER	Députée
Vanessa PILLON	SPANC Clunisois
Gérard BUONO	Mairie d'Igé
Arnaud DURIX	ADT 71
Patrick HENRIOT	FFR 71
Jean GRIZARD	Association de protection de la Noue
Michelle JUGNET	Mairie de Sologny
Jean-Luc DELPEUCH	Communauté de Communes du Clunisois
Jean-Patrick COURTOIS	Mâconnais Beaujolais Agglomération

M. François Bonnetain, président du Comité de Suivi Natura 2000 ouvre cette 8^{ème} réunion du COSUI sur le bassin de la Grosne et du Clunisois. Il remercie la commune de Cormatin et M. Bordet pour l'accueil de ce comité ainsi que tous les participants de leur présence. Au vu du contexte sanitaire de l'année, il se réjouit que cette rencontre annuelle puisse malgré tout avoir lieu.

M. Bordet, maire de Cormatin, souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie le président du COSUI de mettre à l'honneur chaque année une commune différente du site Natura 2000 en y organisant le COSUI.

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan multi-thématiques de l'animation sur l'année 2020
- Perspectives d'animation pour l'année 2021
- Questions diverses

Les deux animateurs du site Natura 2000, Elodie Tonnot et Grégoire Duranel se passent le relais pour une présentation de l'ensemble des différents points à l'ordre du jour.

BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 POUR L'ANNEE 2020

I Bilan des contrats agricoles MAEC

En 2020, les contrats passés en 2015 ont été renouvelés pour une durée de 1 an pour les mesures surfaciques mais les mesures linéaires telles que l'entretien des haies ou l'ouverture des pelouses sèches n'ont pas pu être reconduites.

Mesure	Montant unitaire	Quantité (ha)	Montant total	Nb d'exploitants
BO_CLUN_HE01	56 €	694,67	38 901,52 €	47
BO_CLUN_HE02	75 €	22,79	1 709,25 €	2
BO_CLUN_HE03	95 €	0,5	47,50 €	1
BO_CLUN_HE04	196 €	9,94	1948,24 €	4
BO_CLUN_HE05	66 €	71,13	4 694,58 €	5
BO_CLUN_ZH01	95 €	7,06	670,70 €	7
BO_CLUN_SHP1	80 €	5565,97	445 277,60 €	51
TOTAL			493 249,39 €	

Les animateurs se tiennent à la disposition des exploitants pour un accompagnement technique et administratif pour la mise en place d'évolution vers des pratiques agro-environnementales ou dans le cas de contrôle PAC.

En parallèle des MAEC ont été proposées sur les communes exclues de la Zone Défavorisée Simple de manière à pallier la perte d'ICHN. Cette animation spécifique a été portée par la Chambre d'Agriculture et a permis l'engagement de 14 exploitations.

II Bilan des contrats Natura 2000

II.1 Contrats Forestiers :

Deux contrats forestiers ont été signés en 2020 auprès de deux communes du site Natura 2000. La mise en place d'un îlot de senescence sur 6,62 ha et la restauration d'une mare forestière à Champagny-sous-Uxelles.

II.2 Contrats Ni-Agricoles, ni-Forestiers

Un contrat de restauration d'une mare chez un privé à Montagny-sur-Grosne, travaux réalisés à l'automne 2020.

Deux contrats de plantation de haies sur la commune de la Chapelle-Sous-Brancion et portés par deux associations du village. Les travaux de plantation sont prévus pour la fin janvier 2021.

Plusieurs réflexions ont été menées auprès de différentes communes du site mais n'ont pour l'instant pas abouti à des contrats Natura 2000. Ces différents projets sont à poursuivre en 2021.

III Actions de communication / sensibilisation / formation

III.1 Formation

Une formation a été organisée le 20/11 à destination des agents communaux pour promouvoir l'entretien et la conservation du patrimoine arboré que sont les arbres têtards. Une prestation auprès de la SCOP d'Arbrazed a permis de réaliser cette formation « à deux voix », sous l'angle naturaliste et sous un angle plus technique et réglementaire pour réaliser la taille de ces arbres en toute sécurité et en respect de ces vieux arbres.

Très appréciée des participants venus de 6 communes différentes, ce type de formation sera sans doute reconduit dans les années à venir.

III.2 Communication

Un classeur technique comprenant 13 fiches a été réalisé à destination des collectivités, des propriétaires et gestionnaires au sein du site Natura 2000. L'objectif est de leur apporter un ensemble de données réglementaires ainsi que proposer des bonnes pratiques de gestion sur des sujets sur lesquels les animateurs du site sont fréquemment consultés. Ce classeur pourra être enrichi par la suite en fonction des besoins ressentis sur le territoire.

Par ailleurs, les animateurs Natura 2000 ont souhaité profiter du renouvellement des équipes municipales en 2020 pour proposer d'intervenir dans le cadre des réunions de conseils municipaux et présenter les enjeux du site Natura 2000 et des actions qui peuvent être mises en œuvre par ce biais. Dix communes ont sollicité les animateurs sur la fin d'année 2020. Les nouveaux élus ont apprécié cette démarche et plusieurs projets pourront aboutir à l'issue de ces différentes rencontres. Ces rencontres ont été l'occasion de distribuer les classeurs techniques et de proposer des articles à paraître dans les bulletins municipaux. Egalement une dizaine de communes ont d'ores et déjà ajouté le sujet Natura 2000 dans leur bulletin de janvier.

IV Veille, conseils et appui technique

Dossiers d'évaluation des incidences au regard des enjeux Natura 2000 :

	2016	2017	2018	2019	2020
Nb de dossiers	54	23	19	32	25
Temps passé (jours)	63	28	21	29	15
Arrachage haies	5	2	2	5	4
Retournement prairies	11	2	3	12	7
Curage et travaux sur cours d'eau	7	5	3	9	1
Drainage, forage, captage de mouillères, assèchement ZH	12	2	2	1	5
Autres (dt manifestations sportives, places de retournement)	19	12	9	5	8

Le confinement et la sécheresse de 2020 sont des événements qui ont très probablement impacté le nombre de sollicitations reçues cette année.

Par ailleurs, hors dépôt de dossier d'évaluation d'incidences, les animateurs Natura 2000 ont été sollicités par des propriétaires privés sur diverses thématiques : gestion d'étangs, de mares ou zones humides, entretien et plantation de haies, plantation de vergers, rénovation de bâti, gestion des espèces exotiques envahissantes (renouée, ambroisie).

Les animateurs sont également consultés sur différents projets et politiques publiques tels que la réflexion préalable aux travaux d'électrification et d'éclairage du tunnel du Bois Clair du Conseil Départemental 71, participation à la consultation relative à l'utilisation des produits phytosanitaires par la SNCF, le suivi de la mise à 2*2 voies de la RCEA par la DREAL, les différents projets portés par la Communauté de communes du Clunisois.

V Suivis scientifiques

Les suivis concernant les populations de chiroptères ont pu être réalisés en 2020 pour les colonies en hibernation (janvier 2020) et en reproduction (juillet 2020).

Des réflexions ont été lancées pour des études ou suivis à venir dans les années futures :

- la relance du marché pour l'étude cartographique des milieux forestiers,
- une concertation avec le BRGM, l'OFB, la DDT et l'Agence de l'Eau afin de prédéfinir une potentielle future étude sur les ressources hydriques du territoire. En effet, la succession de quatre années de sécheresse estivale a conduit à de nombreuses sollicitations pour la réalisation de forages et retenues d'eau. Afin de mieux connaître les ressources du territoire et répondre à ses différentes demandes de manière cohérente et concertée, cette étude paraît essentielle. A savoir maintenant sur quel territoire travailler et avec quels financements,
- un partenariat sur plusieurs sites Natura 2000 pour la mise en place d'un protocole de suivi du Sonneur à ventre jaune.

VI Dotation aux communes en site Natura 2000

Cette dotation est versée aux communes dont :

- plus de 75 % du territoire communal est couvert par un site Natura 2000,
- la population est inférieure à 10 000 habitants,
- le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,5 fois la moyenne de la même strate démographique.

Pour chaque commune éligible, l'attribution individuelle est calculée en tenant compte de la proportion de territoire couverte par un site Natura 2000 au 1er janvier de l'année précédente et de sa population.

Au total, 29 communes du site Natura 2000 Grosne et Clunisois bénéficient de cette bonification de la dotation globale aux communes pour un montant total sur le territoire de 129 617,00 €/an.

M. Bonnetain insiste sur le fait que le Comité de Suivi Natura 2000 est dans l'attente de voir émerger des projets directement liés à la mobilisation de ces fonds sur des actions de restauration, entretien ou valorisation de milieux naturels sur le site Natura 2000. Pour les communes particulièrement bien dotées, il est évident que d'importants projets pourraient ainsi voir le jour. Il voit notamment cette dotation comme une opportunité pour pallier le reste à charge de 20% sur des contrats Natura 2000 financés à 80% quand ils sont portés par une collectivité.

Les communes de Champagny-sous-Uxelles et Saint-Point ont déjà manifesté leur volonté d'utiliser cette dotation pour des projets précis.

Mme Lémonon déclare avoir bien pris note de la dotation importante que touche la mairie de Cluny et indique qu'elle en fera part à la prochaine réunion du conseil municipal pour que ces crédits puissent être utilisés sur des projets de restauration environnementale.

L'ONF et l'animateur Natura 2000 rappelle à ce titre qu'un projet de restauration de mare forestière avait été envisagé dans le cadre du travail d'un stagiaire de l'ENSAM et que celui-ci pourrait tout à fait être remis à l'ordre du jour.

PERSPECTIVES D'ANIMATION NATURA 2000 POUR L'ANNEE 2021

MAEC 2021 :

D'après les informations données lors de la dernière commission régionale de programmation, un nouveau projet agro-environnemental sera à déposer par les animateurs avant le 19 février 2021. Les exploitants ne pourront s'engager qu'à travers des contrats d'un an sur des renouvellements d'engagements de 2015 et 2016 (modifications acceptées à budget équivalent). Cela correspond à une surface d'environ 6 462 ha et plus d'une centaine d'exploitations agricoles pour un montant total de 659 783 €. Comme pour 2020, les mesures à entretien non récurrent annuellement telles que les mesures d'entretien sur les haies ne pourront être reproposées.

Des réunions agricoles devront être organisées au mois de mars afin d'informer et pré-engager les agriculteurs qui le souhaiteront. Une animation agricole et des diagnostics d'exploitation seront réalisés dans la continuité par les 2 animateurs Natura 2000 pour un dépôt des dossiers avant le 15 mai.

Animation agricole :

Les réunions qui auront lieu en mars seront également l'occasion de retenir quelques exploitations souhaitant travailler sur l'entretien et la valorisation de leur bocage. En effet, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, des plans de gestion bocagers pourraient être réalisés et financés en 2021. L'objectif est de réfléchir à la gestion des haies de manière globale au niveau de chaque exploitation et à la mise en place d'une valorisation par le développement de filières bois plaquettes ou litières.

Mme Barnel (DDT71) précise que le plan de relance pourra également apporter des financements pour la plantation de haies avec 400 km de linéaire prévus pour la Région Bourgogne.

M. Dufour (CA71) ajoute que le plan de relance devrait aussi financer l'entretien comme ce fut le cas à l'époque des CTE. Il indique également qu'un certain nombre d'arbres têtards ont été entretenus à Saint Cécile à l'aide d'un grappin coupeur et invite les membres du COSUI à s'y rendre pour observer le résultat.

M. Fonteray souligne la nécessité de restaurer les haies et insiste sur l'importance de conduire un travail en amont sur le réseau bocager plutôt que d'intervenir une fois que les destructions auront eu lieu. Le sentiment d'intervention dans la contrainte est toujours mal vécu.

D'autre part et suite à de nombreuses sollicitations de collectivités et d'agriculteurs, il s'avère important d'organiser sur le territoire une formation sur la réglementation liée aux interventions en zones humides et cours d'eau. Cette formation sera organisée en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et la DDT71.

M. Millard (OFB) propose également de répondre aux différentes questions sur les cours d'eau et zones humides par sollicitation par mail à sd71@ofb.gouv.fr. L'OFB dans le

cadre de son rôle de Police de l'Eau sera mis à contribution pour intervenir dans la formation qui sera organisée.

Contrats Natura 2000 :

Avancement et finalisation des contrats initiés en 2020 pour la restauration de mares sur les communes de Cortambert, Cluny, Bergesserin, la restauration de pelouses sèches à Blanot, et la mise en place d'îlots de senescence à Château et Champagny-sous-Uxelles.

Charte Natura 2000 :

Déjà prévue en 2020 mais repoussée du fait du contexte sanitaire, une réunion spécifique à la révision des engagements forestiers de la Charte Natura 2000 sera organisée au début du 2^{ème} semestre 2021.

Suivis des politiques publiques :

Poursuite de suivis des différents projets en cours et réponses aux sollicitations des communes sur toutes démarches environnementales.

Contribution pour la mise en place d'un Epage sur le bassin Grosne.

Etudes et suivis scientifiques :

-Lancement de l'étude sur la caractérisation et la cartographies des boisements privés qui sera réalisée sur 2 ans pour couvrir l'ensemble du site Natura 2000

- Elaboration d'un protocole de suivi du Sonneur à ventre jaune à l'échelle régionale avec un stagiaire de la SHNA qui travaillera sur plusieurs sites de la Région

- Enquête et suivi de colonies de reproduction et d'hibernation de chauve-souris à Cluny par une stagiaire de 1ère STAV (filière agricole) qui sera hébergée à la communauté de Communes en 3 périodes sur l'année

- Poursuite de suivi de populations de chiroptères dans le cadre de partenariats avec le CD71, la commune de Blanot, association gestion des grottes, ENSAM, mémoire médiévale de Brancion

- Prospection des différents bâtiments communaux qui seront ouverts aux animateurs N2000 (combles, clochers, caves...) et mise en place d'aménagements spécifiques si nécessaires, pose de l'enregistreur à ultrasons

- Mise en place d'une étude sur les trames bocagères à l'échelle du Site Natura 2000 avec le travail d'un stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature.

- Organisation de prospections sur les espèces de la Directive Habitat : Triton crêté, Ecrevisses à pattes blanches notamment.

- Poursuite de la réflexion sur les ressources hydriques avec la proposition d'une convention à passer avec le BRGM et d'une étude. Reste à définir le territoire de cette étude et les différents financeurs.

M. Dufour (CA71) ajoute que dans le cadre de cette étude sur les réserves hydriques, il serait intéressant de s'appuyer sur la mémoire des anciens sur l'existence de sources et de puits qui ne sont plus utilisés aujourd'hui. Il se questionne sur la population de Crapaud Sonneur qui a résisté aux grandes sécheresses de 1976, 2011 mais va-t-elle résister aux 4 dernières années de sécheresses ?

Ce questionnement fait justement partie des réflexions qui ont conduit au travail d'élaboration d'un protocole standardisé pour cette espèce, à l'étude en 2021 entre plusieurs structures animatrices Natura 2000 et la SHNA.

Communication et sensibilisation :

Les animateurs souhaitent mettre l'accent sur la communication auprès des collectivités notamment en continuant d'intervenir en réunions de conseils municipaux et communautaires et en proposant des articles dans les bulletins municipaux et intercommunaux.

Des sorties et interventions à destinations du grand public ou une mise à disposition d'expositions itinérantes chiroptères, sonneur à ventre jaune, milieux naturels peuvent être envisagées sur demande.

Le partenariat avec la MFR de Mazille et le Lycée Horticole sera maintenu avec l'intervention des animateurs au sein des formations et renforcé par l'organisation de chantiers participatifs avec les élèves.

Le site internet Natura 2000 <http://grosne-clunisois.n2000.fr/> sera régulièrement alimenté en actualité et en documents à télécharger. Et le classeur technique sera enrichi de nouvelles fiches au besoin.

Une formation sur la réglementation liée aux cours d'eau et zones humides sera proposée aux agriculteurs et élus locaux et une formation sur l'entretien des arbres et haies sera organisée à destination des agriculteurs et agents municipaux.

M. Bonnetain remercie les participants et lève la séance en soulignant qu'il voit l'existence de ce site Natura 2000 comme une véritable opportunité pour le territoire et notamment pour l'agriculture locale et précise que l'année sera sans doute assez dense pour les deux animateurs Natura 2000 qui auront notamment à renouveler tous les contrats MAEC.

Le Président de Comité de Suivi

M. François Bonnetain

